



# Le PG CATM

N° 1050  
OCTOBRE  
2023

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,  
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



**RAVIVAGE DE LA FLAMME À PARIS**

**DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023**

LA FLAMME DE LA NATION  
CENTENAIRE DE LA FLAMME

© Guy Célestine







## Visite d'Etat du Roi Charles III

Le Roi Charles III a entamé lundi 20 septembre, à Paris, sa visite d'Etat de trois jours en France. La première étape de son parcours l'a mené au pied de l'Arc de Triomphe, où s'est tenue une cérémonie militaire en compagnie du Président de la République. Le président de la FNCPG-CATM Hubert Chazeau était convié par le Président de la République et Madame Brigitte Macron pour accueillir le Roi ainsi que la Reine Camilla.

A l'issue de la cérémonie, Hubert Chazeau a pu prendre cette photo souvenir inédite.



© Nicolas Corseille / FTV

## Les All Blacks dans les Hauts-de-France

À une semaine du match inaugural de la Coupe du Monde de rugby, les All Blacks se sont entraînés à Arras dans le Pas-de-Calais. Devant une foule admirative, l'équipe néo-zélandaise est partie sur les traces de ses ancêtres.

Les All Blacks étaient en visite dans les Hauts-de-France jeudi 31 août pour rendre hommage aux soldats tombés durant la Grande Guerre. Première étape à Longueval, dans la Somme, où ils ont effectué un haka entre les tombes sur le cimetière néo-zélandais.

Ils partagent une importante page d'histoire de la Grande Guerre. Les rugbymen l'ont compris en s'enfonçant dans la profondeur de la carrière Wellington. Ce site touristique mémoriel est le symbole du travail des cinq cents tunneliers néo-zélandais qui ont relié les carrières de craie pour créer un vaste réseau souterrain capable de cacher 24 000 soldats avant la bataille d'Arras du 9 avril 1917.

«Nous avons vécu une journée incroyable. De voir les sacrifices faits par tant de personnes, il y a 100 ans, nous ressentons une connexion physique avec cette terre», témoigne avec émotion Sam Cane, le capitaine des All Blacks.



## PLAQUES FUNÉRAIRES

Plaque standard collection Plexiglas 300x150mm



Documentation et tarif sur simple demande à :

**SERIGRAPHIE WETTER**

8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS

Tél : 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com

Rendez-vous sur notre site internet [www.serigraphiewetter.com](http://www.serigraphiewetter.com)

## SOMMAIRE

OCTOBRE  
2023

- UNE – Ravivage à Paris
- 2 – Le Roi Charles III
- 3 – Editorial / Le carnet
- 4 – 5 – Le 3 septembre
- 6 – 7 – Dans les départements
- 8 – 9 – Le débarquement en Sicile
- 10 – 11 – L'action héroïque du général Juin
- 12 – 13 – Assemblée nationale - Sénat
- 14 – Affiche
- 15 – Note de lecture / Mots croisés
- 16 – Publicité



# EDITORIAL

## DE PAULETTE CHOVELON

Vice-présidente



« *Vraiment cela partirait d'une mauvaise nature d'avoir à mépris les portraits de nos prédécesseurs* ».  
**Michel de Montaigne**

A vous tous auxquels je m'adresse aujourd'hui, vous le savez comme moi, notre Fédération a été portée sur les fonts baptismaux par les Prisonniers de Guerre au retour de leur captivité en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale. En ce temps lointain, la société n'était pas organisée comme la société actuelle, loin s'en faut. Pour les blessures, physiques ou morales, point de « pansement », rien pour aider à passer le cap. La France de l'après-guerre était exsangue, appauvrie, ruinée.

Il fallait se mettre au travail et reconstruire notre pays, ils ont participé à cette reconstruction, ils se sont rassemblés, tellement nombreux, tout en continuant à développer les valeurs de la devise de notre pays qui étaient les leurs et qu'ils n'avaient pas oubliées au stalag ou en oflag pendant 5 ans : « Liberté, Egalité, Fraternité » !

**Liberté** : sommes-nous capables d'imaginer ce que ressent celui qui en est privé pendant des années et surtout le prix qu'il donne à ce mot ?

**Egalité** : jamais aucun signe de domination chez les PG, pas de différence sociale ni de grade, avocat ou éboueur, le seul point commun entre tous, c'était le barbelé.

**Fraternité** : inutile d'énumérer toutes les actions de solidarité, déjà dans les camps et au retour, à la fois au profit des adhérents et aussi pour les grandes causes humanitaires.

Sommes-nous capables de continuer dans cet esprit ? Je le crois parce que les CATM ont réussi à le faire. Dès l'arrivée à la présidence de feu Jacques Goujat puis de son président délégué Hubert Chazeau, le ton était donné, il était impératif de conserver l'esprit de notre grande maison créée en 1945, bienveillance, solidarité. Il fallait continuer à gérer notre fédération et pour cela participer au bureau fédéral, alors qu'il est de plus en plus difficile de naviguer dans notre époque actuelle où l'égoïsme règne en maître. Être ou ne pas être au Bureau Fédéral, voilà bien la question à laquelle les présidents avaient répondu : « pour siéger, il faut trois qualités : motivation, disponibilité et compétence » aucune des trois ne doit faire défaut.

Alors que nous sommes à l'aube d'un nouveau cycle de deux années dans la gestion de notre Fédération, ne perdons pas de vue que nous devons regarder vers le futur, nous tourner vers la jeunesse, lui expliquer notre passé afin de construire l'avenir, OPEX, descendants et sympathisants sont là pour commencer à assurer cette relève. Elle doit impérativement se faire dans ce même esprit initié par nos grands anciens qui sont nos prédécesseurs, toujours actifs en ce qui concerne les CATM.

Voilà pourquoi j'en ai brossé le portrait tout en nous remémorant les paroles de Montaigne en préambule à cet éditorial.

## Carnet OCTOBRE 2023

### NÉCROLOGIE

• Nous avons été informés du décès de **Gilbert RAMPOLDI**, survenue le 3 septembre 2023, à l'âge de 89 ans. Vice-Président de l'Association départementale de DORDOGNE, il fut un des membres fondateurs de la section CATM au sein de cette association.

Ses obsèques ont été célébrées le 7 septembre 2023 en l'église de MAURENS.

Le « PG-CATM » adresse à sa famille dans la peine ses condoléances attristées.

• Le 19 septembre, nous avons appris avec peine le décès de **Paul FRAYSSE**, à l'âge de 66 ans. Il était Président de l'ADCPG - CATM - Veuves et OPEX de Corrèze depuis 2018.

Ses obsèques ont eu lieu le 19 septembre 2023 en l'église de CUBLAC.

Le « PG-CATM » exprime ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

## MINISTÈRE des armées

### COMMUNIQUÉ

Inscription de 139 sites mémoriels et funéraires en France et en Belgique de la Grande Guerre sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Après examen du dossier porté par la Belgique avec le soutien de la France, la 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire 139 sites funéraires et mémoriels français, allemands, belges, américains et du Commonwealth de la Première Guerre mondiale, répartis en France (96 sites dans les Hauts-de-France, en Île-de-France et dans le Grand-Est) et en Belgique (43 sites en Flandre et en Wallonie).

Cette préservation, sous l'égide de l'UNESCO, se justifie par la valeur universelle exceptionnelle que constitue le culte des morts du premier conflit mondial et vient répondre à l'inhumanité de la guerre par la reconnaissance de l'identité individuelle des soldats.



# LE 3 SEPTEMBRE AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION, RUE DE L'AMIRAL COURBET

## Allocution prononcée par le président Hubert Chazeau



*Pierre Destarac a remis sa médaille à Hubert Chazeau*



*Les membres du bureau fédéral*

Bien chers amis,

Cette journée, à la fois de travail, d'action mémorielle, d'approche des jeunes par notre tombola, après un repas convivial, sera la dernière étape avant notre congrès de novembre. Elle est pour moi l'occasion de vous adresser mes remerciements pour votre collaboration et partager avec vous tous une reconnaissance de la Grande Chancellerie, donc de l'Etat, puisque notre ami Pierre DESTARAC va me remettre la médaille d'Officier de l'Ordre National du Mérite. C'est grâce à notre Fédération et à vous tous que je vais pouvoir la porter avec une certaine fierté.

Mais je la dédie tout d'abord à ma famille, à mon épouse Colette, à mes enfants Jean-Marie et Marie-Pierre, car depuis plus d'un demi-siècle le monde combattant les a souvent privés de ma présence.

J'ai une pensée pour les membres du bureau qui nous ont quittés ces jours derniers : Pierre BELLET et Christian BUFFET à qui l'on devait remettre aujourd'hui la même décoration.

Ils ont aussi apporté leur pierre à la construction de notre Fédération ce dont nous pouvons être fiers.

Son avenir repose sur nos épaules et sur celles de futurs arrivants à sa tête. Nous devons convaincre pour construire une équipe solide partageant les mêmes idées car il est difficile de travailler avec des personnes qui ne partagent les mêmes valeurs.

Faisons en sorte que l'esprit que nous ont transmis nos aînés PG perdure.

Permettez-moi tout de même d'avoir quelques inquiétudes. Les mentalités changent dans notre pays comme dans le monde où il devient plus facile de recevoir que de donner.

Nous venons d'en faire la triste expérience avec notre tombola au profit des Apprentis d'Auteuil. Mais nous leur offrirons tout de même un chèque de 50.000 euros.

Nous aurons tout le temps de réfléchir pendant la minute de silence sous l'Arc de Triomphe près de la tombe du Soldat Inconnu.

Merci à tous ceux qui ont préparé cette journée amicale.

Merci de votre collaboration et soyez assurés de mes sincères amitiés.

Bonne fin de journée.

### LE TIRAGE DE LA TOMBOLA

Le tirage de la tombola a eu lieu le même jour au siège de la Fédération, en présence de Maître Sébastien Racine, commissaire de justice

Après un brassage énergique, une main innocente, a tiré au sort les numéros suivants :

| LOT                     | NUMERO DU TICKET | AD    |
|-------------------------|------------------|-------|
| VOITURE RENAULT CLIO    | 081602           | 80    |
| VOYAGE POUR 2 PERSONNES | 095240           | 45    |
| TELEVISION              | 034777           | 07/26 |
| VELO ELECTRIQUE         | 061911           | 63    |
| APPAREIL PHOTO          | 088999           | 85    |
| ORDINATEUR PORTABLE     | 065849           | 66    |
| SMARTPHONE              | 077505           | 77    |
| CAVE A VINS             | 022660           | 33    |
| TROTINETTE ELECTRIQUE   | 066984           | 66    |
| TABLETTE TACTILE        | 068021           | 66    |



*Le tirage de la tombola*



*La remise du chèque à la Fondation des Apprentis d'Auteuil*

La Fédération félicite les heureux gagnants.

Puis, le président Hubert Chazeau a remis officiellement un chèque de 50 000 € à la Fondation des Apprentis d'Auteuil qui était représentée par Monsieur Christian Wintenberger.



# LA FLAMME



Texte qui a été lu le 3 septembre, comme chaque soir, en début de cérémonie, rappelant le sens de notre présence.

Avant de commencer le ravivage de cette flamme qui brille depuis bientôt un siècle, rappelons la signification de cette cérémonie.



Le 11 novembre 1920, le corps d'un soldat français inconnu, tombé au champ d'honneur au cours de la Première Guerre mondiale, est solennellement honoré sous l'Arc de Triomphe avant d'y être inhumé le 28 janvier 1921. Deux années plus tard, afin que soit perpétué le souvenir de ce soldat et rappelée la valeur de son sacrifice, il est décidé qu'une flamme brillerait en permanence au-dessus de sa tombe et l'envelopperait ainsi, de jour comme de nuit, d'une immortelle solennité.

C'est André Maginot, alors ministre de la Guerre et des Pensions, qui a l'honneur d'allumer la flamme le 11 novembre 1923. Depuis cette date, elle est ravivée chaque soir, à l'occasion de la cérémonie que nous allons vivre ensemble avec émotion.

Cette flamme nous rappelle le sacrifice d'un million quatre cent mille soldats qui ont donné leur vie pour leur patrie entre 1914 et 1918 et ont contribué ainsi à la victoire. Il convient d'y associer les soldats blessés, les veuves, les orphelins et tous les citoyens qui ont été lourdement éprouvés. Tous ces sacrifices dans les corps et dans les cœurs ont cimenté la Nation française à laquelle nous appartenons aujourd'hui.

Cette flamme nous invite également à rendre hommage aux soldats tombés au cours de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre d'Indochine, en Corée, en Afrique du nord et au cours des récentes opérations.

Initié par les anciens combattants voulant honorer leurs frères d'armes disparus, ce ravivage est aujourd'hui l'expression de la gratitude de toute la Nation à l'égard de ceux qui sont tombés pour que vive la France.

La Flamme sous l'arc de triomphe est devenue la flamme de la nation, montrant ainsi que nous sommes tous chargés d'entretenir la mémoire du sacrifice et de l'héroïsme de nos combattants.

Cette flamme nous inspire enfin la reconnaissance à l'égard des soldats qui, aujourd'hui comme hier, servent la France, parfois au péril de leur vie.

Notre présence ce soir nous engage, chacun à notre place, à servir notre pays dans nos actions quotidiennes. C'est un témoignage fort de notre appartenance à la Nation.

Par notre attitude digne et respectueuse, nous allons rendre hommage dans le recueillement au courage et à l'héroïsme de ces soldats pour lesquels cette flamme brille depuis près d'un siècle.

© 2023 - Général de corps d'armée Christophe de SAINT CHAMAS (2s), président du comité de la Flamme  
<https://www.laflamme sous l'arc de triomphe.org>





# DANS LES DÉPARTEMENTS

## 📍 Yonne – Sens



**21 août 2023, commémoration libération ville de Sens (89).**  
Lundi 21 août 2023 à 18h au monument aux morts a eu lieu le 79<sup>ème</sup> anniversaire de la libération, en 1944, de la ville de Sens. Le Président Départemental des ACPG-CATM-OPEX 89, Patrice Mournetas, a déposé une gerbe de fleurs dans ses fonctions de Président du Comité d'Entente des associations Anciens Combattants et Victimes de guerre du sénonais, accompagné du LCL Emmanuel VARLET, Délégué Militaire Départemental de l'Yonne. Gilles SEGUIN a été volontaire pour porter le drapeau tricolore de notre association. Ensuite, un défilé s'est formé en direction de la place de la République (parvis de la cathédrale) où un pot citoyen était offert par la municipalité.

### **Cérémonie patriotique à Migennes (89)**

Mardi 22 août 2023 a eu lieu la commémoration du 79<sup>ème</sup> anniversaire de la libération en 1944 de la ville de Migennes dans l'Yonne. Le Président Départemental des ACPG-CATM-OPEX de l'Yonne, le LCL Patrice MOURNETAS, avait été invité par le Maire, François BOUCHER. Il avait convié Christian CERVEAU, porte-drapeau de la section cantonale de Sens des ACPG-CATM-OPEX afin d'arborer le drapeau tricolore. Lors du pot citoyen, nous avons fait la connaissance des membres de l'association de reconstituteurs "Deuxième guerre mondiale-armée américaine".

## 📍 Vaucluse – Sainte-Cécile les Vignes



La cérémonie du 79<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de notre village de Sainte Cécile s'est tenue samedi 26 août 2023 en présence de Mr le Maire Vincent Faure, de la députée Marie-France Lorho, Julien Merle Maire de la Commune de Sérignan-du-Comtat et président de la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, des porte-drapeaux, des anciens combattants et de la population.

Nous étions heureux d'avoir à nos côtés nos amis américains Monica et Tim Stoy, représentants de la 3<sup>ème</sup> division d'infanterie américaine. Sainte Cécile n'oubliera jamais ses héros d'hier et d'aujourd'hui.

## 📍 Puy-de-Dôme – Clermont-Ferrand



Que s'est-il passé pendant ce premier semestre et même pendant une année ?

Le poids des ans qui pèse, la maladie, les hospitalisations et aussi les décès ont créé le vide et notre activité a été réduite. Mais l'essentiel a été assuré (réunions de bureau, du comité directeur, et présence à certaines assemblées générales de section). Notre journal départemental « entre nous » a pu également paraître.

Grâce à notre secrétaire, Christelle, les tâches essentielles ont été réalisées.

Depuis des mois, aidés par quelques responsables de nos 66 sections, nous avons recherché ceux qui pourraient assumer des responsabilités. Les OPEX ont répondu, des sympathisants et veuves aussi. La relève sera assurée.

Une assemblée générale et un congrès extraordinaire le 17 juillet ont permis de concrétiser ces efforts de redressement. Les sections de leur côté ont renforcé leurs bureaux par l'arrivée des OPEX, sympathisants et veuves. La quatrième génération plus jeune arrive donc, le nouveau bureau composé de 4 CATM, 4 OPEX, 2 veuves et de 4 sympathisants est en place.

En majorité, ces élus au bureau sont nouveaux. Les mois qui viennent seront consacrés à apprendre à travailler ensemble, à connaître les sections et leurs besoins. Ils apprendront, animés par une volonté sans faille. Ils mettront à profit leurs compétences et leur foi en l'avenir pour la défense de notre ACPG CATM OPEX et des droits du monde combattant.

Les prochaines réunions : Mardi 19 septembre 14h30 (bureau au siège) - mardi 10 octobre 14h30 (comité directeur élargi aux présidents de section stade Leclanche) - Samedi 4 novembre 15h30 (rencontre spécifique OPEX stade Leclanche).

*Georges Merle*

## 📍 Yonne – Arc de Triomphe



A la demande de notre Fédération, une délégation de l'association départementale des CPG-CATM-OPEX de l'Yonne s'est rendue à l'Arc de Triomphe de Paris pour participer à la cérémonie du ravivage de la Flamme de la Nation sur la dalle sacrée où se trouve la tombe du soldat inconnu de la Première Guerre Mondiale. Patrice Mournetas, Président départemental ACPG-CATM-OPEX 89 était entouré de Pascaline Gnemmi, porte-drapeau du fanion des Chasseurs Alpins du sénonais et de Christian Cerveau, porte-drapeau de la section cantonale des ACPG-CATM-OPEX de Sens.



## Manche – Lessay



Notre congrès départemental s'est tenu à Lessay le 25 juin dernier. Il a été organisé de main de maître par la zone centre ouest. Nous tenons à les féliciter et les remercier. La journée s'est déroulée autour d'un programme copieux : Accueil des participants - Temps d'information – Défilé - Messe à l'abbatiale - Dépôts de gerbes - Vin d'honneur - Repas à l'espace culturel.

Un peu plus de six cents congressistes se sont réunis pour partager ce moment d'échanges au combien important dans la vie de notre association. En présence de Stéphane Travers député de la nation et de Serge Auffrédou secrétaire général de la fédération nationale, Jacky François notre président a pris la parole pour remercier les participants et donner les orientations, projets de notre association. Serge Auffrédou a rappelé l'importance de notre devoir de mémoire, la continuité du combat pour reconnaître nos droits. Des avancées positives vont permettre aux veuves de bénéficier de la demi-part fiscale.

Stéphane Travers nous a fait part des divers travaux menés par le parlement pour les combattants.

Yann Brun, secrétaire général départemental, souligne quelques lignes directrices pour l'année en cours : Renouvellement des effectifs - Information des veuves sur leurs nouveaux droits - Mise à l'honneur des portes drapeaux - Commémorations à l'international - Maintien du lien par le journal - Préparation des regroupements locaux.

Une fois tous ces sujets développés, nous formons le cortège pour nous rendre à l'abbatiale pour la messe. Pas moins de cent soixante porte-drapeaux prennent la tête du défilé.

Après le dépôt de gerbes des autorités, trois récipiendaires sont décorés :

Mr Michel Duval de Notre Dame de Cenilly a été décoré de la croix du combattant et a reçu le titre de reconnaissance de la nation, Louis Guillotte du Plessis Lastelle a été médaillé pour trente années de porte-drapeau

Pierre Longuet a pour sa part été médaillé pour trois ans de porte-drapeau.

A l'issue, nous reformons le cortège pour nous rendre à la salle Saint-Cloud pour le vin d'honneur. La journée s'est conclue par un excellent repas, animé par une chanteuse. La zone centre ouest va relever le défi de faire aussi bien pour le prochain congrès dans deux ans.

Le secrétaire général Yann Brun

## Loiret – La Ferté Saint Aubin

Cérémonie du 11 juin 2023, en hommage aux fusillés de Sologne à la nécropole nationale de Bellefontaine (La Ferté St Aubin, Loiret), où sont inhumées 78 victimes de la barbarie nazie, dont 29 jeunes étudiants massacrés à la ferme du By.

Ces jeunes étudiants parisiens, membres des groupes d'action «Liberté» et «Essor» venus constituer un maquis en Sologne, dont le lieu de rendez-vous était fixé à la ferme du By, ont été trahis par un français appartenant à la Gestapo et ont été exécutés le 10 juin 1944.



Le même jour à Marcilly, 15 autres jeunes ont également été fusillés au château de Cerfbois, par les mêmes nazis.

Les ACPG/CATM/OPEX étaient représentés par Monsieur Villegier Bernard, notre trésorier, ainsi que notre jeune porte-drapeau Corentin Héritier. De nombreux porte-drapeaux, ainsi que les autorités invitées, étaient également présents, sans oublier nos pompiers et gendarmes fertésiens, j'ajouterais, sans être trop exhaustif, les élèves, musiciens et choristes de notre belle commune.

Pierre Berdon

## Isère – Saint-Savin



Le 16 septembre, Saint-Savin a été mis à l'honneur en accueillant l'assemblée générale de l'association départementale des ACPG-CATM sous la présidence de Paulette Chovelon. Au cours de cette réunion deux diplômes de porte-drapeau ont été remis à Roger Chavret (5 années de services) et Jean-Louis Piard (10 années de services)

Une cérémonie est venue clôturer cette matinée au monument aux morts du Bourg avec la participation d'enfants du conseil municipal des jeunes.

Lors de cette cérémonie, la présidente introduisait et remettait le nouveau drapeau départemental de l'association à André Plagnat.

Des adhérents venus de tout le département, du Nord-Isère, en passant par le Vercors, l'Oisans mais aussi la Savoie et le Rhône étaient présents.

Fabien Durand, maire de la commune, ainsi qu'Éveline Dujardin et Christian Cocat, adjoints au maire, se sont vu remettre la médaille de la fidélité de la fédération nationale.

Saint-Savin, comme bien d'autres villages, n'a pas été épargné et nombreux ont été les prisonniers de la guerre 39-45 dans notre commune.

N'oublions pas ces soldats et continuons à honorer leur mémoire, ainsi que celle de tous les soldats blessés et victimes de guerres



# 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN SICILE

L'opération Husky, une offensive militaire inédite par son ampleur

Le débarquement en Sicile des troupes alliées (britanniques, américaines, françaises et canadiennes) en Juillet 1943, est un épisode important de la Seconde Guerre mondiale, marquant l'ouverture d'un second front en Europe, demandé par Staline, qui va conditionner la libération du reste de l'Europe. Le débarquement (le 10 juillet) sur la côte sud qui fut une véritable répétition avant la Normandie, est suivi de la conquête de la Sicile jusqu'au 16 août avec la prise de Messine, période durant laquelle un événement inattendu survient en Italie : la chute de Mussolini (le 24 juillet) et la mise en place du gouvernement du maréchal Badoglio qui entre très vite en contact avec les Alliés. Mais, il a été relativement oublié, notamment parce qu'il est resté dans l'ombre du très célébré Jour J du 6 juin 1944 : « C'est un grand fait d'armes et on ne donne pas assez de crédit au débarquement en Sicile. »

La vaste zone d'attaque choisie s'étend du port de Syracuse, au sud-est de l'île, dans le secteur britannique de la 8<sup>e</sup> armée du général Montgomery, avec les canadiens, à proximité du cap Passero, jusqu'au port de Licata, au sud-ouest, confié à la 7<sup>e</sup> armée américaine du général Patton qui prend pied à Licata, Gela et Scoglitti. Au total, 160 000 hommes ont participé à l'offensive, avec un support jusqu'à inédit de 2 590 vaisseaux, 3 500 avions et 14 000 véhicules, vaste armada venue de Tunisie et d'Égypte. La résistance et les pertes sont faibles, car les Allemands et les Italiens ne les attendaient pas là. Dans les semaines ayant précédé, les Britanniques avaient monté une opération « Mincemeat » (« chair à pâtée » en français), en déguisant un homme mort en officier des services spéciaux, avec accroché à son poignet une mallette qui contenait des documents stipulant que l'attaque sera menée du côté de la Grèce. Le corps avait été largué par un sous-marin non loin des côtes espagnoles et repêché par les Allemands.



Bernard Law Montgomery

## LA RIVALITE PATTON-MONTGOMERY

Mais, les semaines qui ont suivi le débarquement se sont avérées plus difficiles, car il a fallu 38 jours pour prendre le contrôle de toute la Sicile, les troupes alliées ayant fait face à la résistance des soldats de la division italienne « Livorno » et de la division allemande « Hermann Göring ». Pendant les 5 semaines que dure l'invasion de la Sicile, une partie des troupes américaines a longé la côte méditerranéenne vers l'ouest pour ensuite remonter vers Palerme. Pendant ce temps, les autres unités de Patton se sont avancées sur le centre de l'île jusqu'à la côte septentrionale qu'elles

ont longée ensuite vers l'est jusqu'à Messine. Plus à l'est, la Huitième Armée britannique du général Montgomery devait monter vers le nord pour prendre les régions montagneuses du centre de l'île d'une part et, d'autre part, libérer la côte Est jusqu'au détroit de Messine.

« À la lutte acharnée pour chaque village, s'ajoute « une véritable bataille » entre « l'impulsif » général américain George Patton et le « méthodique » général britannique Bernard Montgomery », rappelle Rémi Landry, retraité des Forces armées canadiennes cité dans un article d'Alexandre Shields sur ce débarquement. « Patton doit en théorie protéger le flanc ouest des Britanniques pour leur permettre d'avancer sur Palerme, au nord. Mais le général américain, chauvin et compétitif décide de prendre la ville, au prix de sacrifices humains importants. C'est aussi lui qui entre le premier dans la dernière ville de Sicile à tomber, Messine. « L'objet de la guerre n'est pas de mourir pour son pays, mais de faire en sorte que le salaud d'en face meure pour le sien », répétait Patton » raconte Remi Landry. Au final, les Alliés déplorait 5500 morts, dont 562 Canadiens. Allemands et Italiens cumulent 30 000 morts ou disparus.



George Patton



## LE SOUTIEN DE LA PIEUVRE

La mafia aurait joué un rôle non-négligeable : elle aurait été acquise aux Américains par les bons offices du parrain Lucky Luciano en échange, dit-on, d'un allègement de sa détention, alors qu'il était détenu aux USA. « Les Américains se sont appuyés sur la Pieuvre pour obtenir des renseignements de l'intérieur et convaincre les citoyens de ne pas résister aux troupes alliées » selon l'historien Giuseppe La Spina. Ils n'ignoraient pas que les grands propriétaires anticommunistes soutenait Mussolini, qui menait une lutte acharnée contre la Mafia. « Des renseignements précieux furent obtenus, et même des coups de force ponctuels contre des points stratégiques » Après le débarquement, le gouvernement militaire allié des territoires a placé quelques sbires de la Casa Nostra à la tête de plusieurs municipalités.

« Pour la majorité des siciliens qui étaient pro-Mussolini, le débarquement est plutôt un événement négatif. Certains le vivent d'abord comme une défaite honteuse et estiment que

leur île n'a pas été libérée, mais s'est retrouvée occupée. La remise en selle de la Mafia a nourri ce ressentiment » expliquait Eric Costanzo journaliste et historien dans un article du Monde sur « le débarquement sans souvenir » de Marie-Béatrice Beudet le 27 Août 2022 qui notait que « le Musée du Débarquement inauguré à Cartane en 2002 offre un aperçu tout à fait convaincant de cette ambivalence sicilienne » Il n'en reste pas moins que ce débarquement en Sicile, qui fut une grande réussite d'un point de vue militaire, a été relativement oublié « Ce débarquement n'a pas mis fin à la guerre », insiste Rémi Landry » Il suivait une longue campagne en Afrique du Nord, qui a pris beaucoup d'espace. Il a aussi précédé celui de la Normandie, qui a contribué largement à mettre fin à la guerre. Mais c'est un grand fait d'armes et on ne donne pas assez de crédit au débarquement en Sicile »

*P.P.*

## LA CONQUÊTE DE L'ÎLE D'ELBE

La libération de l'île d'Elbe par la 9e DIC, non rattachée au CEF, soutenu par le 2e GTM, le bataillon de choc et les commandos d'Afrique, avec l'appui aéronaval des Britanniques et des Américains, s'est déroulé, près d'un an plus tard, du 17 au 19 Juin 1944. L'île d'Elbe, au relief tourmenté et accidenté, très puissamment fortifiée par les Allemands, était tenue par plusieurs Festung Battalionen. Leur chef, le général Gall, avait fait savoir que l'île serait défendue. Dans la nuit du 16 au 17 juin, un détachement de commandos d'Afrique et le Bataillon de Choc du commandant Gambiez ont débarqué pour neutraliser les principales batteries, couper les communications et tenir certains carrefours. Au matin du 17, le vrai débarquement a lieu dans la calanque de Marina di Campo, avec l'appui naval britannique. La résistance a été partout énergique, mais en fin de journée, la côte nord est atteinte. Le lendemain, avec le 2ème groupement de Tabors marocains, les 4ème et 13ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais s'étendaient vers l'Est. Portoferraio, la capitale, était occupée à la mi-journée et au soir du 18, l'île est virtuellement conquise. Le général Gall réussit à s'échapper en sous-marin à l'aube du 19 juin. Les pertes, 250 tués et 650 blessés dans les rangs français, 700 tués et 2 000 prisonniers du côté allemand, ont traduit la férocité des combats.



# L'ACTION HÉROÏQUE ET MÉCONNUE DU GÉNÉRAL JUIN ET DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS EN ITALIE

La campagne d'Italie a débuté voilà 80 ans par les opérations de Sicile en juillet 1943 et le débarquement au sud de Naples en septembre 1943, à laquelle le Corps expéditionnaire français (CEF) commandé par le général Juin, a participé à partir de novembre 1943 jusqu'à Juillet 1944, elle fait partie de ces mémoires quelques peu « oubliées », occultée par le débarquement des forces alliées en Normandie en juin 1944. Ces 112 000 hommes, dont plus de la moitié venue du Maghreb, composaient le Corps expéditionnaire français (CEF) qui avait pour mission de reprendre Rome, puis le pays, aux mains des fascistes. Elle a fait plus de 30 000 victimes dont 1700 reposent dans ce cimetière, au sommet du Monte Mario, sur les hauteurs de Rome. Le Général Juin y a posé la première pierre d'un monument commémoratif en 1946. Depuis, tous les 11 novembre, une cérémonie se tient en hommage aux soldats et marins français morts en Italie. Après la guerre, six noms de bataille ont été attribués pour rappeler cette Campagne d'Italie et inscrits dans les plis des drapeaux : Abruzzes, Le Belvédère, Garigliano, Pontecorvo, Rome et Toscane.

Le CEF était constitué d'un ensemble de 4 divisions militaires composées en grande partie de soldats issus de l'Armée d'Afrique enrôlés au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Des officiers et des sous-officiers majoritairement français les encadraient, même si quelques éléments maghrébins se trouvaient parmi les grades supérieurs. L'objectif des Alliés anglo-américains était Rome. Le CEF a été intégré à la Ve armée américaine du Général Clark au sein du groupe d'armées allié du général Alexander au côté de la VIII armée britannique, et s'est particulièrement illustré au cours de la bataille de Monte Cassini lors de la percée de la ligne Gustave en Mai 1944 qui a permis une reprise de la progression des alliés vers Rome interrompue depuis Janvier 1944.

Les premières unités ont débarqué à Naples en Italie à partir du 19 novembre 1943. A ce moment-là, le front s'était stabilisé sur les fleuves Garigliano et Sangro et sur le massif des Abruzzes où les Allemands s'étaient retranchés derrière la Ligne Gustav. Dès le début, ces troupes suscitèrent l'admiration des américains des premiers combats avec la conquête du mont Pantano (1100 m) et de la Mainarde (décembre 1943). La configuration géographique italienne, notamment les massifs montagneux

ponctués d'une multitude de sommets et villages perchés, favorisait la stratégie de défense des divisions allemandes. Mais l'expérience des soldats nord-africains, notamment les tirailleurs de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie marocaine (DIM), aguerris au combat en montagne, a permis l'avancée des troupes alliées. Ainsi après deux jours de combats acharnés face à la 304<sup>e</sup> division d'infanterie allemande, le 5<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais du colonel Joppé parvenait à s'emparer du Mont Pantano alors que les Américains avaient perdu 1500 hommes, et le 8<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains s'emparait de la Mainarde (1478 m) le 26 décembre.

## L'UN DES FAITS D'ARMES LES PLUS GLORIEUX

Dans le froid de l'hiver des combats acharnés se déroulent pour la possession du Monte Cassino (25 janvier – 4 février 1944) qui fut marquée par la prise du Belvédère, dans le massif des Abruzzes, clé de voûte de la ligne Gustav, situé à dix kilomètres au nord du mont Cassin. Mais l'absence de réserves a empêché d'exploiter ce succès. Les combats ont impliqué essentiellement le 4<sup>e</sup> Régiment de tirailleurs tunisiens qui perdra les deux tiers de ses effectifs dans les combats (279 tués, 426 disparus et 800 blessés). Le général de Gaulle a considéré cette bataille du Belvédère, comme l'un des faits d'armes les plus glorieux de l'armée française durant la Seconde Guerre mondiale.

Dès janvier, le général Juin a compris que pour s'ouvrir la route de Rome, il fallait, non pas attaquer de front, mais manoeuvrer et passer par une zone où l'ennemi n'imaginerait pas que l'attaque puisse se produire. Tel est le cas des Monts Aurunci, au nord du Garigliano, où les Allemands n'avaient pas un dispositif aussi serré et puissant que sur le Rapido. C'est donc là que, dans sa note à Clark du 4 avril 1944, Juin a suggéré que se fasse l'effort allié et que celui-ci soit confié au CEF dont les troupes sont bien adaptées

aux terrains difficiles et assez aguerries pour être engagées utilement.

Point d'orgue de la campagne d'Italie, l'offensive du Garigliano (entre le 11 et le 26 Mai 1944) est sans doute la plus belle manoeuvre française de la guerre, effectuée dans les pires conditions qui soient. L'affrontement le plus violent s'est déroulé à Pico, où les troupes ont débordé puis enfoncé la ligne Gustav, conquis les monts Aurunces puis enfoncé la ligne Hitler en permettant aux Alliés de reprendre leur



*Alphonse Juin en tenue de maréchal à la fin de sa carrière*





progression vers Rome, atteinte le 4 juin 1944, mais occultée par le débarquement allié en Normandie, suivi de la prise de Sienne (juillet 1944). Le CEF est retiré du front le même mois et ses unités intégrées au sein de l'armée B commandée par le général de Lattre de Tassigny pour débarquer en Provence en Août 1944. Elles ont été relevées par des unités indiennes, néo-zélandaises ou polonaises.

### VICTIME D'UNE TENTATIVE DE DESTABILISATION

La campagne d'Italie du CEF « a offert à la France l'occasion de prouver aux Alliés, mais aussi, et surtout, à elle-même, qu'elle demeurait une grande nation » a écrit l'écrivain JC Notin « La campagne d'Italie, c'est aussi le courage et le professionnalisme exemplaires des soldats qui feront déclarer au général américain Clark, commandant la Ve armée : « Ces soldats ont ajouté un nouveau chapitre d'épopée à l'histoire de la France » soulignait Kader Arif, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants lors du 70e anniversaire de cette campagne, en 2014, en rappelant cette anecdote : « Alors que l'arrivée du général Juin à Naples le 25 novembre 1943 passe inaperçu, le général Alexander tient à l'accompagner à son départ d'Italie, le saluant jusqu'au complet décollage de l'avion. Car en 7 mois, le Corps expéditionnaire Français avait forcé l'admiration des alliés et écrit une page glorieuse de l'histoire militaire de la France »

Mais cette action héroïque du Corps expéditionnaire du général Juin fut ternie par des accusations d'exactions, de nombreux viols, commis envers les populations civiles qui ont été jusqu'à provoquer un scandale diplomatique. Dans une lettre adressée au général de Gaulle le 18 juillet 1944, le général Jean de Lattre de Tassigny considérait que « de tels faits ont été singulièrement déformés et exagérés à des fins anti-françaises ». Quant au général Juin, jugeant suspecte la vigueur de la réaction italienne, il dénonçait dans une lettre adressée le 22 juillet 1944 au général Clark une « manoeuvre habilement orchestrée dont le but est de discréditer les troupes françaises et de jeter partout une ombre sur la page de gloire qu'elles ont ouverte en Italie ». En tous les cas, pour l'écrivain Jean Christophe Notin, les chiffres ne sont soutenus par aucune archive française

Il n'empêche pas, comme l'a dit le général Juin : « « L'Armée d'Afrique venue combattre en Italie a marqué la renaissance des armées françaises ». Et Kader Arif, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, lors des 70 ans de cette campagne d'Italie « par l'héroïsme déployé de nos soldats, par le sang versé des combattants, par la volonté sans faille de leurs chefs, elle est surtout une page glorieuse de notre histoire militaire. Qui peut dire aujourd'hui ce qu'aurait été l'issue de la Seconde Guerre mondiale sans la campagne d'Italie ? »

Paul Philippart

## BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

### Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** <sup>(1)</sup> par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 6, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## Questions Réponses

**Question de M. Philippe Brun (Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) - Eure) concernant les sépultures des soldats décédés lors de la bataille de Dien Bien Phû.**

**Texte de la réponse publié au Journal officiel du 04/07/2023 – Page 6125.**

Comme l'a rappelé la secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants et de la mémoire, le 21 mars à l'Assemblée nationale, la France veille à assurer une sépulture perpétuelle à celles et ceux qui sont morts pour elle, sauf lorsque la famille souhaite récupérer le corps. Dans le cas particulier du Vietnam, une doctrine s'est forgée dans le temps, en accord avec le gouvernement vietnamien et les associations de combattants : les corps sont rapatriés en France, dans la nécropole du mémorial des guerres en Indochine de Fréjus lorsqu'ils sont inconnus, ou non réclamés par les familles, ou bien lorsque les familles ne sont pas retrouvées. La majorité des 55 000 morts non vietnamiens de la guerre d'Indochine ont été soit rendus à leur famille (plus de 15 000) soit transférés au mémorial des guerres d'Indochine de Fréjus (plus de 20 000). Beaucoup ont été rapatriés après un accord négocié avec le gouvernement vietnamien en 1986. Plusieurs milliers de corps reposent toutefois encore en terre vietnamienne, sur les lieux des combats, le long des chemins de convois de prisonniers ou à proximité des lieux où se situaient les camps de prisonniers. Depuis le rapatriement de 1986-1987, trois rapatriements ont eu lieu en 2005, 2011 et 2018, lesquels ont concerné 48 soldats, dont 13 venant de Diên Biên Phu. L'ambassade de France au Vietnam entretient une relation dense avec la province. Les échanges sont réguliers et de qualité avec les autorités de la ville et de la province. Celles-ci sont tout à fait conscientes et respectueuses de la signification mémorielle du site pour la France et reconnaissantes des projets mis en œuvre. La France entretient un mémorial érigé en 1994 à l'initiative personnelle d'un ancien légionnaire. Le mémorial est reconnu par les autorités locales et entretenu par le ministère des armées (via la direction de la mémoire, de la culture et des archives) qui délègue des crédits à l'ambassade de France à Hanoï. Des délégations officielles françaises viennent s'y recueillir, et les représentants de l'ambassade y vont très régulièrement, et rendent à chaque fois hommage aux soldats morts pour la France et à ceux morts pour le Vietnam. Le ministère des armées travaille étroitement avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) et l'ambassade de France (via son attaché de défense) afin de proposer aux autorités locales une formation en archéologie préventive, pour des spécialistes (archéologues) et des non-spécialistes (ouvriers). Dans le cadre du lancement des travaux d'agrandissement de l'aéroport de Diên Biên Phu, ce projet permettra d'aider les parties prenantes dans la découverte et la gestion d'éventuels restes humains. Le ministère des armées finance la mission de l'INRAP sur ce point. La formation a pu avoir lieu avant le commencement des travaux. Si au cours de travaux, de nouveaux corps non vietnamiens sont

trouvés, le ministère opérera comme il l'a fait lors des derniers rapatriements. Il faudra, dans un premier temps, définir avec les autorités vietnamiennes les modalités d'information des familles par l'ambassade et de conservation des corps. Dans un second temps, le ministère des armées organisera le rapatriement des dépouilles en accord avec les autorités vietnamiennes afin qu'elles soient restituées aux familles si elles le souhaitent ou inhumés au mémorial des guerres en Indochine de Fréjus.

**Question de M. Paul-André Colombani (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires – Corse-du-Sud) concernant les Fusillés pour l'exemple.**

**Texte de la réponse publié au Journal officiel du 18/07/2023 – Page 6775**

L'objectif poursuivi par M. le député est louable en ce qu'il souhaite faire perdurer la mémoire des soldats tombés durant la Grande Guerre. Il convient de préciser que le dossier judiciaire de l'intéressé, mis à la disposition du public sur le site du ministère des armées « Mémoire des hommes », indique que le soldat Luigi Virgo a été condamné à mort pour avoir abandonné son poste. Il a pu introduire une demande de révision puis une demande de grâce présidentielle avant son exécution. Une demande de restitution peut être formulée par un parent ou toute personne morale ou physique auprès du ministère des armées, afin que le corps de Luigi Virgo puisse être réinhumé dans une sépulture civile, dans un cimetière situé en Corse. Le ministère des armées étudiera alors les modalités de ce transfert, qui sera à la charge de la famille ou des demandeurs. Cette dernière ou ces derniers devront également assumer l'entretien de la sépulture, conformément aux dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

# SENAT

## Questions Réponses

**Question de Mme Nicole Bonnefoy, sénatrice de la Charente (Nouvelle Aquitaine), à Mme la secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire concernant la délocalisation de la cérémonie marquant le 61ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie**

**Texte de la réponse publié au Journal officiel du 29 /06/2023 (Page 4053).**

La secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants et de la mémoire s'est fait une priorité de la transmission de la



mémoire combattante et notamment celle qu'ont forgée les anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Cette transmission est nécessaire à double titre : pour rendre hommage au million d'appelés engagés dans cette guerre et aux 26 000 militaires qui y laissèrent la vie, et pour faire connaître aux citoyens français les conditions d'engagement du contingent. Cette transmission passe par une connexion forte avec les territoires et leurs acteurs, il est nécessaire que les hommages rendus aux soldats morts pour la France et aux anciens combattants bénéficient d'une plus large ouverture au public. Il est ainsi apparu qu'il y aurait un intérêt réel à organiser certaines journées nationales d'hommage en alternance entre Paris et d'autres lieux porteurs de la mémoire nationale. Le 19 mars étant la première journée nationale d'hommage qui se déroule chaque année, elle a été la première concernée par cette volonté de renouvellement. La nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette a été choisie en raison de son lien avec la guerre d'Algérie et le fil ininterrompu entre les générations du feu qu'elle illustre, puisque y repose la dépouille d'un soldat inconnu de la guerre d'Algérie. Cette idée a été partagée avec les élus et les représentants des associations d'anciens combattants participant au groupe de travail consacré à la mémoire combattante et réuni par la secrétaire d'Etat dans le cadre de la préparation de la prochaine loi de programmation militaire. L'accueil a été unanimement favorable et le représentant de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) n'avait émis aucune objection de principe. Lors de cette journée, la secrétaire d'Etat a déposé une gerbe au pied du mémorial du quai Branly et participé à la cérémonie du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe. L'objectif de ces délocalisations est de rappeler à chacun des citoyens français que la mémoire nationale irrigue l'ensemble du territoire et de mettre à l'honneur des représentants locaux du monde combattant qui n'ont pas la possibilité de se rendre à Paris. Les réactions particulièrement enthousiastes des responsables associatifs et des élus de la région Hauts-de-France témoignent de ce besoin et du succès de cette journée. En 2024, la cérémonie du 19 mars sera de nouveau organisée à Paris. Le 19 mars n'est pas la seule date du calendrier commémoratif à voir une cérémonie nationale organisée hors de Paris, sur des hauts lieux de la mémoire nationale. La

cérémonie d'hommage à l'ensemble des victimes et des héros de la Déportation de la Seconde Guerre mondiale s'est tenue dans l'ancien camp du Struthof le 30 avril dernier, et la journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine s'est tenue au mémorial national des guerres en Indochine de Fréjus, le 8 juin 2023.

**Question de M. Bruno Belin, sénateur de la Vienne (Nouvelle Aquitaine), à Mme la secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire concernant la déshérence des drapeaux**

**Texte de la réponse publié au Journal officiel du 20/07/2023 (Page 4541).**

La directive générale 23/D du 20 octobre 2006 modifiée de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) constitue l'unique texte de référence concernant les modalités de sauvegarde des drapeaux des associations dissoutes. Cette directive précise que lors de la dissolution d'une association d'anciens combattants et victimes de guerre, son drapeau doit être recueilli dans un lieu assurant son intégralité. De nombreux lieux de dépôt sont possibles, parmi lesquels figurent les établissements scolaires. Il appartient au responsable du service départemental de l'ONaCVG d'encadrer la dévolution du drapeau, de suggérer un éventuel lieu de dépôt, voire en cas d'absence de lieux, de le recueillir au sein du service départemental. Les services départementaux de l'ONaCVG organisent ainsi chaque année des dépôts de drapeaux, notamment dans des mairies ou des établissements scolaires, en liaison avec les associations concernées. Ce dispositif donnant satisfaction, il n'est pas prévu de le faire évoluer.

## Ministère des armées

Décrets, arrêtés, circulaires

Décret n° 2023-725 du 4 août 2023 portant changement de dénomination de la retraite du combattant

Publics concernés : bénéficiaires de la retraite du combattant et services de l'Etat instruisant les demandes correspondantes et assurant sa liquidation.

Objet : tirer les conséquences du décret n° 2023-534 du 29 juin 2023 modifiant diverses dispositions intéressant la défense nationale, qui substitue à la dénomination de la « retraite du combattant » celle d'« allocation de reconnaissance du combattant ».

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Décret n° 2023-890 du 21 septembre 2023 relatif à l'extension du périmètre d'application du mécanisme de réparation confié à la commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les harkis, les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil et de droit local et les membres de leurs familles et aux modalités d'organisation de cette instance.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Ce décret intègre 45 nouveaux sites dans les structures donnant droit à indemnisation dans le cadre de la loi de reconnaissance et de réparation des harkis de 2022.





# Faites connaissance avec notre fédération **FNCPG-CATM**



*Ravivage de la Flamme par notre Fédération  
chaque année le 3 septembre*



*Notre nouveau siège social de la Fédération  
depuis mars 2022*



*Comité Fédéral annuel*



*Cérémonie annuelle à Notre-Dame de Lorette le 16 octobre*

Notre Fédération est ouverte aux combattants de tous les conflits ainsi qu'aux OPEX, conjoints survivants, descendants et sympathisants

**Fédération Nationale des Combattants Prisonniers  
de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc  
6, rue de l'Amiral Courbet - 75116 PARIS - Tél. 01.53.64.20.00**

*Vous pouvez vous procurer cette affiche format 60 x 40 au siège de la FNCPG-CATM à Paris*





# LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

## PROBLÈME 257

### HORIZONTALEMENT

- 1 – Marguerite Yourcenar en fait partie
- 2 – Objet intensionnel de pensée – Pierre Perret en fit une chanson
- 3 – Il a une plume sur le crâne – Utilisé pour forcer l'allure
- 4 – Ils furent à une époque généraux – Organe de filtration
- 5 – Il ne lui manque que le rouge pour être proche de la Rochelle – Hirondelle des mers
- 6 – Futur simple d'un ennui de rotule
- 7 – Un petit cours à remonter – Régler d'une manière stable
- 8 – Garde du corps – Il fit une ascension remarquable
- 9 – Dionysos avait cet honneur – Arrose Saragosse
- 10 – Élément qui exprime la position en dessous – Avoir une autre perception d'un problème.

### VERTICALEMENT

- A – Divertissement entre deux spectacles
- B – Légère humidité – Appréciation en marge
- C – Ils peuvent être précieux – Popeye en portait
- D – Pour être valable il lui aurait fallu être in et pas tourner le dos – Elle peut être Centrale, du Sud Est, Méridionale, Mineure
- E – Un plaisir égoïste
- F – Nicolas mais pas Nicola
- G – Article andalou – Depuis 1988 n'est plus une ile – Accessoires de golf
- H – Toujours perdant – Il fut doublement Chéri (Gaston Leroux)
- I – Il fut un prince dans son domaine – Monnaie européenne
- J – Animal dont le système dorsal est nerveux.

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

### SOLUTION DU PROBLÈME 256

#### HORIZONTALEMENT

- 1) RECU – VIC
- 2) IPE – RI – EAU
- 3) EPEE – DR
- 4) FOURNAISES
- 5) IN – PECNOTS
- 6) ANE – RE
- 7) STATUETTE
- 8) AUE – STICK
- 9) OR – TO – ELJA
- 10) EIDERS – TES

#### VERTICALEMENT

- A) AI – FINS – OE
- B) PEON – TARI
- C) REPU – EAU
- D) ERP – TETE
- E) CRENEAU – OR
- F) UI – ACNES
- G) DINETTES
- H) VERSO – TILT
- I) IA – ETRECIE
- J) CUISSE – KAS

#### DIAGONALE

- A – J - APPRENTIES  
J – A - CARICATURE

## NOTE de LECTURE



### Le gris du ciel, le blanc des blouses

Claude Diaz (Auteur) Destins croisés en milieu médical Paru le 13 juillet 2023 Roman (broché)

Ce roman choral et historique, enrichi de dessins de l'auteur, chemine dans les aléas de la vie et met en exergue le rôle discret et si essentiel des blouses blanches. L'auteur leur rend un humble hommage à travers les périples de personnages venant d'horizons différents et confrontés à des événements dramatiques. Il nous entraîne sur le littoral méditerranéen, dans la capitale des Gaules, aux Caraïbes et en Nouvelle-Calédonie. Les pays traversés sont aussi l'occasion de pointer la beauté des espaces et des espèces. Il plonge dans le temps, peu après la conquête de l'Algérie, lorsque des révoltés indigènes emprunteront le chemin du baigne. Un passage plus récent à Lyon suit les traces du chef de la Résistance pendant le dernier conflit mondial. Tout commence dans un bistrot à Montauban où Jean, infirmier retraité et ancien combattant en Algérie, rencontre Amad, garçon de café, immigré kabyle. Leur destin chaotique croise des blouses blanches passionnées. Des liens intenses s'instaurent. Le roman polyphonique les dévoilera avec parcimonie, à la manière d'un puzzle à construire.

**Date de parution : 13/07/2023**

**Editeur : L'harmattan**

**Collection : Rue Des Ecoles/Littérature**

**Format : 15cm x 24cm**

**Nombre de pages : 334**

**Prix : 29 €**

## Le PG CATM

72<sup>e</sup> année - Nouvelle série  
Pages spéciales départementales incluses  
OCTOBRE 2023 - N° 1050  
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants  
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.  
Reconnue d'utilité publique sous le titre  
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»  
par décret du 1<sup>er</sup> avril 1948.  
Directeur de la publication : S. AUFFREDOU  
Rédactrice en chef : P. CHOVELON  
Comité de Rédaction : P. CHOVELON - P. PHILIPPART - C. CHAZEAU  
6, rue de l'Amiral Courbet 75016 PARIS.  
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20  
Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org  
Abonnements :  
Un an (11 Numéros : 20 €)  
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08  
Les imprimeries SODIMPAL-LECERF  
111 Rue du Général de Gaulle  
76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mistral Média  
22 rue La Fayette  
75009 PARIS  
Tél : 01 40 02 99 00



# OFFRE GRATUITE\*



Cette pièce dorée à l'Or fin 24 carats

**0** € au lieu de ~~25,80€~~

Valable jusqu'au 10/11/2023

- Cupronickel doré à l'Or fin 24 carats
- Ø 41 mm - 31g
- Livrée sous capsule
- Revers : Carte de l'Algérie

Avers

**+ 1 cadeau OFFERT**

**Demandez vite cette magnifique pièce " Les appelés en Algérie ", pour ne jamais oublier ceux qui se sont battus pour la France.**

**Pour commander = 1 seul code privilège : 1117V**

Par courrier en précisant le code **1117V** sur l'enveloppe

**0892 35 05 22** Service 0,40€ / min + prix appel

7 jours/7 de 8h à 20h

Tél. service clientèle : 0892 35 05 22 (0,40€ TTC la minute + prix de l'appel)  
RCS Paris B 331 479 207. Offre réservée aux personnes majeures.  
\* (+ 6,90€ de frais de traitement).

À retourner sous enveloppe affranchie à: Club Français de la Monnaie - 27127 PACY-SUR-EURE CEDEX

[tresordupatrimoine.fr](http://tresordupatrimoine.fr)

**Oui**, envoyez-moi la pièce **GRATUITE**, dorée à l'Or fin 24 carats, "Les appelés en Algérie" et son cadeau (limite : 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 6,90€ par :

Chèque à l'ordre du Club Français de la Monnaie

Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N°

Date de validité  Cryptogramme au dos de ma carte  (indispensable)

Livraison sous 6 jours. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 10 novembre 2023.

Envoyez-moi sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à ma pièce, les autres pièces de la collection "Combattants du XX<sup>e</sup> Siècle dorés".

Conformément à la loi "Informatique et libertés" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site Internet. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de cocher ici  ou de nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales de vente complètes sur notre site Internet [tresordupatrimoine.fr](http://tresordupatrimoine.fr). Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle "papiers et cartons".

1570745 1117V/P3297

M<sup>me</sup>/M.

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.  Date de naissance

Pour mieux vous servir :

E-mail  @

Date

Merci de ne rien agraffer ou scotcher à votre bon de commande.

Signature obligatoire

Club Français de la Monnaie

188/23/EG